

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 08/10/2024 - 17500 - 2017 B 04818 - 833 016 926 - 786 GROUP

786 GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 49, Avenue de l'Europe - ZAE DES FAUVETTES
95330 DOMONT
833 016 926 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 18 septembre,
A 9 heures,

Monsieur Neved KARAM, demeurant 80, Avenue Jean Rostand - 95330 DOMONT,

Associé Unique et Président de la société 786 GROUP,

En présence de Monsieur Mahboob KARAM,

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, prenant acte de la démission de Monsieur Neved KARAM de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée, à compter du même jour :

✎ **Monsieur Mahboob KARAM,**
Né le 19 novembre 1970 à GUJRAT (PAKISTAN),
De nationalité Française,
Demeurant 16, Rue Louise Michel – 95570 BOUFFEMONT.

Monsieur Mahboob KARAM accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

N.K. M.K.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Neved KARAM
Associé Unique et Président démissionnaire

Monsieur Mahboob KARAM
Président non associé nommé

Neved KARAM

✓ Certified by  yousign

Mahboob KARAM

✓ Certified by  yousign